

ECOLE MARCEL JEANTET

1, avenue de Saint Germain – PLAISIR

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2019

Présences	
Enseignants	Mme Montoya (directrice remplaçante) M ^{me} Fournier, M ^{me} L'Ostelier, Mme Leleu, M ^{me} Mandroux, M ^{me} Sémat-Ponchel, M ^{me} Jouanjus, Mme Hadhiri, Mme Arthur, Mme Guimard, Mme Di Pasquale, Mr Filippi
IEN	Mme Hénon, Inspectrice de l'Education nationale
DDEN	
Représentants des parents d'élèves	UNAAPE : M ^{me} Le Pape, Mme Ainine FCPE : Mme Libanus
Représentants de la municipalité	Mme Kane, représentante au scolaire sur le secteur
Excusés	Mme Ihaddadene, directrice de l'école Mr Chenioux, DDEN Mme Alix, FCPE

1. Composition de l'équipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none">Treize personnes composent l'équipe pédagogique : M^{me} Fournier, enseignante, classe de CPF; M^{me} L'Ostelier, enseignante, classe de CLo ; Mme Leleu, enseignante, classe de CLe, M^{me} Mandroux, enseignante, classe de CE1M; M^{me} Sémat-Ponchel, enseignante, classe de CE1S; M^{me} Jouanjus, enseignante, classe de CE2/CM1; M^{me} Montoya, enseignante, classe de CE2 ; Mme Guimard et Mme Di Pasquale, enseignantes, classe de CM1; Mme Ihaddadene, directrice et enseignante et Mme Hadhiri, enseignante, classe de CM2i; Mme Arthur et Mme Hadhiri, enseignantes, classe de CM2a; M^{me} Aziki, AVS. <p>Information : Mme Ihaddadene sera absente toute la période 2. Pendant cette période, c'est Mme Montoya qui assurera l'interim de direction. A ce titre, Mme Montoya sera déchargée le lundi et le mardi et sera remplacée par M Filippi. Mme Ihaddadene sera remplacée dans sa classe le jeudi et le vendredi par M Filippi.</p>																																																																													
2. Organisation de l'enseignement et effectifs actuels	<table border="1"><thead><tr><th colspan="2" rowspan="2">Classes</th><th colspan="5">Effectifs des élèves</th><th rowspan="2"></th></tr><tr><th>CP</th><th>CE1</th><th>CE2</th><th>CM1</th><th>CM2</th></tr></thead><tbody><tr><td>CP F</td><td>M^{me} Fournier</td><td>21</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>21</td></tr><tr><td>CP Lo</td><td>M^{me} L'Ostelier</td><td>21</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>21</td></tr><tr><td>CP Le</td><td>Mme Leleu</td><td>20</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>20</td></tr><tr><td>CE1 M</td><td>M^{me} Mandroux</td><td></td><td>27</td><td></td><td></td><td></td><td>27</td></tr><tr><td>CE1 S</td><td>M^{me} Sémat-Ponchel</td><td></td><td>27</td><td></td><td></td><td></td><td>27</td></tr><tr><td>CE2</td><td>M^{me} Montoya</td><td></td><td></td><td>28</td><td></td><td></td><td>28</td></tr><tr><td>CE2/CM1</td><td>Mme Jouanjus</td><td></td><td></td><td>16</td><td>10</td><td></td><td>26</td></tr><tr><td>CM1</td><td>M^{me} Guimard/Mme Di Pasquale</td><td></td><td></td><td></td><td>30</td><td></td><td>30</td></tr></tbody></table>	Classes		Effectifs des élèves						CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CP F	M ^{me} Fournier	21					21	CP Lo	M ^{me} L'Ostelier	21					21	CP Le	Mme Leleu	20					20	CE1 M	M ^{me} Mandroux		27				27	CE1 S	M ^{me} Sémat-Ponchel		27				27	CE2	M ^{me} Montoya			28			28	CE2/CM1	Mme Jouanjus			16	10		26	CM1	M ^{me} Guimard/Mme Di Pasquale				30		30
Classes				Effectifs des élèves																																																																										
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2																																																																								
CP F	M ^{me} Fournier	21					21																																																																							
CP Lo	M ^{me} L'Ostelier	21					21																																																																							
CP Le	Mme Leleu	20					20																																																																							
CE1 M	M ^{me} Mandroux		27				27																																																																							
CE1 S	M ^{me} Sémat-Ponchel		27				27																																																																							
CE2	M ^{me} Montoya			28			28																																																																							
CE2/CM1	Mme Jouanjus			16	10		26																																																																							
CM1	M ^{me} Guimard/Mme Di Pasquale				30		30																																																																							

CM2 a	M ^{me} Arthur/Mme Hadhiri					27	27
CM2 i	Mme Ihaddadene/Mme Hadhiri					27	27

Totaux par niveau		62	54	44	40	54	254
--------------------------	--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

3. Elections des représentants des parents d'élèves.

Listes	Résultats	Titulaires	Suppléants
UNAAPE	84 votes 63,64%	Anne LE PAPE	
		Morgane HEUZE	
		Aurélie MAYELE	
		Pierre DOMINGO	
		Louisa AININE	
		Vincent MAYELE	
FCPE	48 votes 36,36%	Stéphanie ALIX	Elaine RYAN
		Myriane LIBANUS	
		Catherine PARODI	
		Julie LOURIMI	

Taux de participation : **33,95%**

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE, 2020/2021

Proposition de changement des modalités de vote

Au vu du très faible nombre de personnes se déplaçant jusqu'aux urnes pendant les quatre heures de tenue du bureau de vote, la proposition est faite que les élections de l'an prochain se fassent exclusivement par correspondance.

Un vote est donc organisé à main levée ce jour afin de voir si cette proposition est acceptée :

Membres enseignants : 10 /10

Membres représentants de parents d'élèves : 3/3

--> Proposition acceptée.

<p>4. Prise en charge des élèves : RASED , APC et PAI; évaluations nationales CP/CE1</p>	<p><u>APC</u> Les séances d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ; - une aide au travail personnel <p>Cette année, les séances doivent porter sur la lecture et sur les mathématiques. (Directives officielles)</p> <p>Elles sont mises en place des mardis et des jeudis de 11h30 à 12h20. L'autorisation parentale est exigée puisqu'elles ne font pas partie des heures obligatoires d'enseignement. Elles concernent environ une soixantaine d'élèves par période.</p> <p><u>RASED</u> Mme Agnès Moret est notre maître E. Elle travaille sur plusieurs écoles. Elle est dans l'école chaque après-midi, pendant Une heure et demie. Elle prend en charge des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, du CP au CE1, en décrochage en petits groupes. En début d'année, elle s'est surtout concentrée sur les élèves de CE1 en difficulté en lecture. Co-intervention en CP en production d'écrit.</p> <p>Mme Dorosz est notre psychologue scolaire. Elle peut voir des élèves au sein de la classe, en entretien individuel. Elle peut rencontrer les familles. Elle intervient à la demande des enseignants avec l'accord de la famille et aussi à la demande des familles.</p> <p>Le numéro de téléphone pour joindre le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est le 01 34 81 08 57.</p> <p><u>Equipes éducatives</u> Des équipes éducatives peuvent être mises en place pour des élèves. Elles rassemblent différents partenaires intérieurs et/ou extérieurs à l'école. Elles permettent de faire le point sur l'avancement de la scolarité des élèves, de voir quelles aides peuvent être apportées.</p> <p><u>PAI</u> (Protocole d'Accueil Individualisé) La liste des élèves bénéficiant d'un PAI est affichée dans la salle des maîtres. Un classeur regroupant tous les PAI par classe est également en salle des maîtres, à la disposition de chaque enseignante et de l'équipe d'animation. Les médicaments liés aux PAI restent dans la salle des maîtres, dans le placard blanc marqué PAI et sont emportés systématiquement en cas de sortie. Ils sont nominatifs.</p> <p><u>Evaluations nationales CP/CE1</u> Des évaluations nationales ont été organisées au niveau national pour tous les élèves de CP et de CE1 en début d'année, en français et en mathématiques. Elles permettent de faire le point sur les difficultés rencontrées par les élèves en général dans certains domaines ou certains types d'exercices. Elles permettent également de voir les élèves à besoins particuliers afin de pouvoir leur proposer des aides adaptées. Les parents ont eu le livret et les résultats individuels présentés sous forme de flèche. Ils trouvent que ce n'est pas très parlant pour eux : ils n'ont pas les consignes et le codage par flèche n'est pas explicite. Ces évaluations feront l'objet d'une étude au sein de l'équipe enseignante.</p>
<p>5. Vote du règlement intérieur de l'école</p>	<p>Le règlement intérieur, accepté et voté lors du Conseil d'école, est ensuite affiché à l'école et remis aux parents des élèves dans le cahier de liaison. Il est demandé aux parents et aux élèves d'en prendre connaissance et de le signer. Le règlement de l'an dernier a été repris, avec quelques modifications cependant.</p>

	<p>Nous avons notamment ajouté à ce règlement l'interdiction de tout objet connecté et/ou électronique.</p> <p>Nous avons également ajouté un paragraphe concernant le harcèlement à l'école, qui est recommandé par l'Education Nationale.</p> <p>En effet, il existe un protocole pour lutter contre le harcèlement (PHIE Protocole de lutte contre le Harcèlement et l'Intimidation à l'Ecole). Il existe également un numéro, le 3020, pour les personnes qui se sentiraient victimes ou témoins de harcèlement ou d'intimidation.</p> <p>Le protocole repose majoritairement sur divers entretiens avec les personnes concernées.</p> <p>Lecture du règlement.</p> <p>Vote du règlement : le règlement est voté à l'unanimité.</p>
<p>6. Mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Bilan des travaux récents :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau centre de loisirs : réaménagement des locaux. - Nouvelle salle de classe : (ouverture de la dixième classe) La salle d'arts plastiques est devenue la salle de CE1S. Nous avons donc maintenant une salle multi-activités : bibliothèque, arts plastiques, ordinateurs, RASED. - Nouveau bureau de direction : la salle des maîtres a été coupée en deux; une partie bureau; une partie salle des maîtres. • <u>Ce qui est en attente :</u> <ul style="list-style-type: none"> - installation des VNIS dans trois classes : CE2, CM1, CE1S. Toutes les classes devraient être équipées en décembre 2019 ! - renouvellement des TNIS: tous les TNIS vont être remplacés par des VNIS - renouvellement de revêtement de sol très usé avec amiante : école prioritaire, une liste d'ordre de passage sera donnée. - peintures dans le couloir du rez-de-chaussée : en attente, cela doit être fait sur un temps de vacances. Proposition au budget 2020. - fuites dès que les pluies sont abondantes (toilettes et couloirs) : passage de la direction des services techniques prévue. - brise-vues : en attente... - Installation de la fibre : nouvelles prises dans les classes. Câbles aux plafonds dans les couloirs. Les enseignantes remarquent que le débit n'a pas trop changé. • <u>Ce qui est nouvellement demandé :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau de direction : demande de radiateur. - porte d'entrée côté parking : système de fermeture non intuitif pour les non connaisseurs. Résultat : la porte est très souvent grande ouverte quand nous arrivons. Voir pour changer le système. -ménage : le ménage est actuellement fait le matin ; ce n'est pas du tout pratique pour l'arrivée des élèves. Voir si possibilité de changer le créneau de ménage.
<p>7. PPMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs <p>Un exercice PPMS attentat a eu lieu le 15 octobre sur le thème intrusion attentat.</p> <p>Un exercice de PPMS confinement/ mise à l'abri aura lieu en décembre.</p>
<p>8. Projet d'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'école quinquennal 2015/2020 <p>Rappel des trois principaux axes pédagogiques du projet qui court jusqu'en 2020 :</p> <p>A - Favoriser la maîtrise de l'expression écrite et orale.</p> <p>B - Renforcer les compétences en gestion et organisation des données.</p> <p>C - Acquérir un bagage culturel commun.</p> <p>L'équipe enseignante est amenée cette année à faire le bilan de ce projet et à commencer à</p>

réfléchir au prochain projet d'école.

9. **Projets et actions
pédagogiques ;
sorties scolaires**

- ✓ **Ecole et cinéma** : classes de CE2, CE2/CM1, CM1, CM2I, CM2A
→ Partenariat avec l'Espace Noiret des Clays-sous-Bois.

Programmation Cycle 2 T1 : Peau d'Âne - Jacques Demy, 1970
T2 : Le Chant de la mer - Tomm Moore, 2014
T3 : Jason et les Argonautes - Don Chaffey, 1963

Programmation Cycle 3 T1 : Max et les maximonstres - Spike Jonze, 2009
T2 : Où est la maison de mon ami? - Abbas Kiarostami, 1987
T3 : Ma vie de courgette - Claude Barras, 2016

- ✓ **Projet musique** avec Sophie Ducarne du conservatoire : les CPF, CP Lo, CP Le, CE1S et CE1M. Ils bénéficient de la venue régulière d'une musicienne à l'école et vont participer à une rencontre en fin d'année. Cette année, c'est une nouvelle organisation. **Projet EAC** (Education Artistique et Culturelle) : le but est d'amener la culture dans des lieux différents du conservatoire.

- ✓ **Liaison école collège :**

Rallye maths : les deux classes de CM2 participent au rallye maths avec des classes de 6ème. Une première rencontre aura lieu au collège en janvier. Collège B. Pascal.

Intervention Théâtre pour les CM2: présentation du projet de la classe théâtre en novembre sur une matinée. Réunion le 31 janvier au collège. Portes ouvertes au mois de mars.

- ✓ **Association NDEM**

Récupération de stylos usagés pour l'association.

Présentation à toutes les classes de l'association courant novembre : exposition photos sur le village aidé en Afrique, fonctionnement de l'association, solidarité, ...

- ✓ **Concours interne sur le harcèlement**

Les classes de cycle 3 organisent un concours interne à l'école sur le sujet du harcèlement. Après une introduction du thème autour d'un débat consécutif à un petit film d'animation, les enfants se retrouvent en groupes pour créer une affiche sur le thème "Non au harcèlement". Les élèves ont été très réceptifs à l'activité.

Vote dans l'école sur les affiches. Affiches seront exposées sous le préau

- ✓ **Projet sciences** : Armelle Laurent, du conservatoire, interviendra sur les classes de CPF, CPLE, CP Lo, CE1S, CE1M, CM2i, CM2a.

Travail sur les robots Beebot : initiation à la programmation et/ou sur Thymio pour les CP et CE1.

Travail sur « l'arbre dans la ville » avec différentes sorties guidées, aux différentes saisons. Dans le cadre du projet e-ville en yvelines + CE2 : les commerces de notre quartier.

- Etamine : projet OCCE : CE2 et CE2/CM1 : les élèves seront écrivains : ils vont créer un livre, puis lecteurs de livres créés par d'autres classes.

- ✓ **SNCF** : intervention d'un agent SNCF pour aborder le thème de la sécurité et de la

	<p>citoyenneté, plus particulièrement aux abords des trains. (cycle 3). Les CM1 y participeront cette année. C'est gratuit.</p> <p>✓ Tablettes numériques : un chariot de quinze tablettes est prêté à l'école jusqu'aux vacances de Noël. CE2 et CE2/CM1: travail sur le roman photo et scratch et utilisation d'applications en maths; CM2 : photos + applications en maths</p>
	<p>✓ Sorties au SIDOMPE : Visite du centre et éducation au tri des déchets. CE2 et CE2/CM1, le lundi 25 novembre après-midi</p> <p>✓ Sortie à Paris, au musée d'Orsay, CE2 et CE2/CM1.</p> <p>✓ Ludothèque : De nombreux créneaux pour aller à la ludothèque nous ont été attribués. Toutes les classes de l'école vont en bénéficier.</p> <p>✓ Pas de sortie avec nuitée cette année.</p> <p>✓ Sortie commune de fin d'année. En cours de devis.</p> <p>✓ Médiathèque de la Mosaique pour les CE1 S</p>
10. Actions envisagées	<p>✓ <u>Remise des livrets aux parents</u> : mardi 17 décembre. Pour la sécurité de tous, nous demanderons aux parents comme l'an dernier d'assurer le service d'ordre à la grille de l'école pendant cette remise de livrets. Un mot sera donné aux familles pour recenser les volontaires.</p> <p>✓ <u>Spectacle</u> : Cette année, toutes les classes devraient aller voir un spectacle au TEC. <i>Le Petit Chaperon louche, le 12 mai 2020 cycle 2</i> <i>Jamais jamais, le 15 mai 2020, cycle 3</i></p> <p>✓ <u>Chorale</u> : deux chorales cette année, CP CE1 et CE2 CM1 CM2</p> <p>- <u>Actions proposées par les parents d'élèves</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente de chocolats (UNAape) : repoussé au printemps car le délai trop court pour la fin d'année. <p>Nous remercions les fédérations pour leur implication pour l'école.</p> <p>- <u>Actions internes en faveur de la coopérative de l'école</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente de pansements pendant toute l'année • Vente de pains au chocolat pour financer en partie certaines sorties • Vente de calendriers par certaines classes, de sacs à dos pour d'autres classes. <p>✓ Les parents d'élèves présents demandent à ce que l'affichage sur les dangers d'internet soit renouvelé.</p>
11. Blog d'école	<p>✓ Rappel : http://blog.crdp-versailles.fr/ecolejeantetplaisir/ Ne pas hésiter à se rendre sur le blog et à naviguer dans les différentes classes. Les commentaires sont les bienvenus. Seules les personnes détentrices de l'adresse exacte peuvent le consulter.</p>

Prochain conseil d'école : Mardi 17 mars 2020.

Secrétaire de séance : M^{me} Montoya

Rédacteur : Mme Ihaddadene, Directrice